

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Rapport moral et d'activités

Le mot du Président	page 3
Introduction	page 5
I. Les chiffres clés de l'activité en 2023	page 6
1. Le premier accueil	page 6
2. Le logement temporaire et sa sortie	page 8
II. Accompagnement social et animation	page 12
1. Les accompagnements individuels en 2023	page 12
2. Les actions collectives en 2023	page 13
III. Le parc des logements	page 14
1. Composition au 31/12/2023	page 14
2. Les travaux et les investissements mobiliers	page 15
IV. Les moyens transversaux	page 16
1. Les ressources humaines	page 16
2. Les astreintes	page 19
3. La communication	page 19
V. Perspectives	page 20

Annexes :

Statistiques générales

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITES 2023

RAPPORT MORAL

Le mot du Président

Au fil des années, la question du logement des jeunes reste toujours tout aussi prégnante. Preuve en est l'évolution du taux d'effort qui est le pourcentage du revenu consacré au logement. Selon un rapport d'information de l'Assemblée Nationale, ce taux atteint 60% chez les jeunes locataires de moins de 30 ans alors qu'il est en moyenne de 23% pour l'ensemble de la population. Et même en tenant compte des aides comme l'APL, ce taux pour les jeunes reste deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. A titre d'exemple, nous observons au sein de Relais Jeunes que la part APL perçue par les résidents a diminué de 28% en 3 ans, augmentant ainsi de manière significative leur taux d'effort.

Dans le contexte actuel de crise immobilière, l'insuffisance de petits logements accessibles masque en réalité une crise beaucoup plus large d'accès au logement dont les jeunes sont les premières victimes. La tension locative est telle aujourd'hui qu'il ne suffit plus d'avoir un emploi pour espérer trouver et accéder à un logement. Les jeunes disposent de moins en moins de moyens de se loger, avec un marché de l'emploi qui ne leur est pas favorable.

Aujourd'hui, même l'accès au secteur locatif social, du fait d'un faible taux de rotation, reste très limité et conduit les demandeurs à se reporter sur le parc privé beaucoup plus difficilement accessible. Par voie de conséquence, les résidences sociales qui répondent aux enjeux de précarité et de mobilité professionnelle des jeunes ne satisfont qu'une trop faible part de la demande exprimée et ne peuvent s'adresser qu'aux personnes les plus en précarité, ce qui va à l'encontre de la mixité sociale recherchée.

D'un autre côté, les nombreux dispositifs fiscaux développés en faveur de l'investissement locatif privé de courte durée offrent des taux de rentabilité très attractifs en raison du non-encadrement des loyers. Ce dispositif est actuellement en train de se rabattre sur la niche du marché du logement étudiants et des jeunes actifs. Si cette évolution apporte une réponse partielle à la demande, elle renforce néanmoins la crise du logement des plus démunis dans un contexte de renchérissement du foncier. Au final, cette situation compromet largement le développement et la faisabilité économique de l'offre de logements conventionnés dédiée aux jeunes, développement qui se heurte en plus à l'envolée des coûts de construction. C'est ce que nous sommes en train de vivre sur des projets comme celui de Trilport, pour lequel très clairement nous ne pourrions pas nous engager au-delà d'une capacité contributive au loyer de cette résidence qui soit supportable pour notre association.

La situation économique de l'association est tendue avec un résultat de 2023 qui se solde par un déficit de 19 650€. Pour 2024, nous avons pris le parti d'établir deux hypothèses de budget : une version « basse » qui est sincère avec 274K€ de déficit sur la base d'une estimation maîtrisée des dépenses et le niveau le plus probable des subventions allouées, et une version « améliorée » pour laquelle la seule piste pour tendre à l'équilibre réside dans l'optimisation des subventions allouées qui pour certaines n'ont pas évolué depuis longtemps (Département, agglomérations...).

Cette situation pour préoccupante qu'elle soit, doit nous renforcer dans notre détermination à poursuivre notre action auprès des jeunes. Et c'est tout le sens des contrats de projets avec la CAF qui sont en cours de renouvellement pour la période 2024-2027 et dont je rappelle les objectifs :

- faciliter l'autonomisation, la socialisation et l'émancipation des jeunes via une animation collective et un accompagnement global mobilisant l'ensemble des ressources du territoire,
- favoriser l'engagement des jeunes en recherchant leur implication dans la vie des établissements
- encourager le vivre ensemble et la mixité entre jeunes.

C'est ce que les équipes de Relais Jeunes s'attachent à réaliser au mieux et je les en remercie.

Le seul point d'appui qui nous permette de poursuivre la qualité de notre action réside dans les partenariats les plus larges que nous saurons nouer autour de la cause des jeunes et de la qualité de nos interventions, c'est là toute notre responsabilité aujourd'hui.

RAPPORT D'ACTIVITES

Introduction

Si l'amélioration de l'accès à l'emploi se confirme, en 2023, comme en attestent les activités professionnelles et les niveaux de ressources des demandeurs et des jeunes accueillis, leur situation n'en demeure pas moins précaire du fait :

- d'une crise du logement sans précédent, doublée
- d'une inflation supérieure à l'augmentation de la plupart des revenus.

Comme le constate l'UNAF0 : « ... les résidences sociales pour jeunes actifs conventionnés - qui répondent aux enjeux de précarité et de mobilité professionnelle des jeunes (notamment les résidences sociales et foyers de jeunes travailleurs, les résidences jeunes actifs) - ne satisfont selon l'Union professionnelle du logement accompagné qu'une trop faible part de la [demande exprimée](#) et ne peuvent s'adresser qu'aux personnes les plus en précarité...¹ »

Ces constats fondent la mission que s'est fixé Relais Jeunes dont découlent les orientations fixées par les administrateurs et les actions permanentes mises en œuvre par les équipes : loger et accompagner vers l'autonomie et la citoyenneté.

Nos objectifs annuels sont aussi en lien étroits avec notre objet. En 2023, nous souhaitons travailler plus spécifiquement à :

1. Une mission d'analyse des besoins et la construction des partenariats nécessaires à l'accueil de jeunes familles monoparentales : elle a été repoussée du fait du report du projet de Trilport,
2. L'inscription de Relais Jeunes dans une démarche RSE : elle a débuté tant au niveau du fonctionnement de l'association que dans l'offre d'animation aux résidents.
Ainsi, des projets d'amélioration de l'habitat et de préservation de l'environnement ont été envisagés : reprise des réseaux d'eau à Lingenfeld, raccordement au réseau de chaleur à Lagny et panneaux solaires à Serris pour sortir du tout électrique.
Si aucun de ces projets n'a pu aboutir en 2023, les deux premiers sont en bonne voie pour 2024,
3. La reprise du développement. Freiné par les conditions économiques, plusieurs projets ont néanmoins émergé, notamment au cours du second semestre,
4. Une contribution à la réflexion régionale sur l'évolution du modèle économique des FJT. Relais Jeunes est désormais partie prenante du groupe régional (URHAJ) dédié,
5. La réalisation d'une campagne de communication externe à destination des partenaires économiques : elle a été repoussée du fait de la charge de travail.
6. La contribution aux évaluations externes des établissements de Torcy et Moissy. Reportées par l'organisme d'évaluation début 2024 également, elles se dérouleront finalement la même année que celle de Serris.
7. L'organisation des élections des Conseils de la Vie Sociale qui ont bien eu lieu dans la majorité des établissements.
8. La mise en place, enfin, du nouveau logiciel de gestion locative, notamment...qui a également, et en dépit de nombreuses difficultés et retards, été réalisée.

De manière imprévue, ce dernier objectif a mis en exergue le manque de compétences internes en matière informatique et nous a conduit à diligenter une mission d'audit visant à réaliser un état des lieux et à recueillir des préconisations portant sur la sécurité du système d'information, sa cohérence et la protection des données de nos candidats.

Le résultat, parvenu en fin d'année, nous incitant à la création, en 2024, d'une fonction de DSI et celle de DPO externalisées.

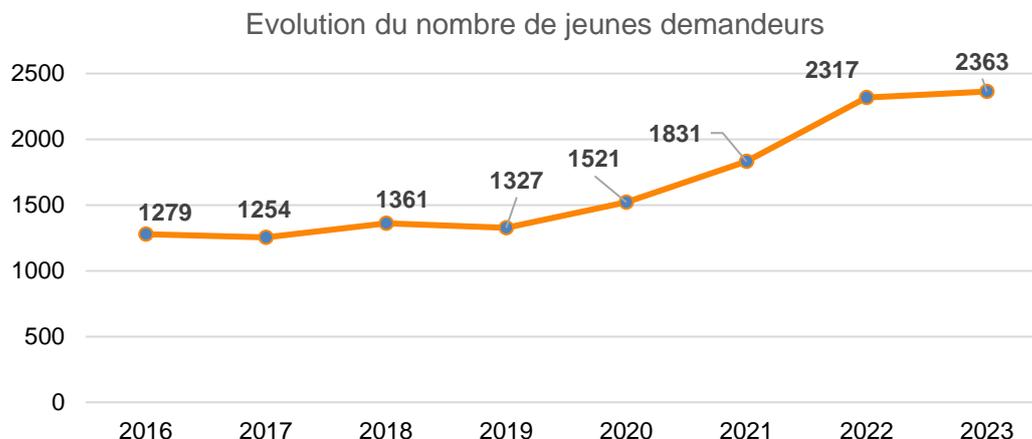
...Une bonne partie de notre feuille de route pour 2024 est ainsi toute tracée.

¹ <https://www.unafo.org/app/uploads/2022/07/UNAF0-Chiffres-nationaux-Jeunes-juin-22-toweb.pdf>

I. Les chiffres clés de l'activité en 2023

1. Le premier accueil

Le volume de demandes reçues est en progression de 2.5% entre 2022 et 2023 (+85% / 2016).



a. Modalités du premier contact :

99% des demandes sont effectuées sur notre plateforme de candidature en ligne.

b. Qui sont les jeunes demandeurs ?

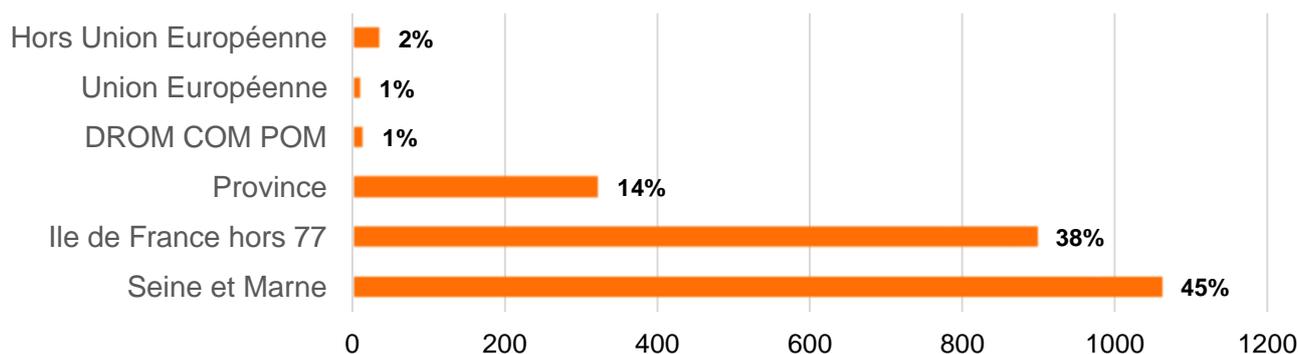
- 47% sont des femmes (-1 point / 2022)
- 77% ont moins de 26 ans (-1point / 2022)
- 48% des candidats sont de nationalité extra européenne, ce qui constitue un renversement de tendances (53% étaient de nationalité française en 2022 contre 47% cette année)
- 45% sont en recherche du fait d'une fin ou d'une rupture d'hébergement (54% en ajoutant les ruptures familiales), 23% cherchent à se rapprocher de leur lieu de travail ou de de formation tandis que 17% ont subi une expulsion (+11 points/2022).

Où habitent-ils ?

Les sortants de structure d'hébergement (37%) sont de plus en plus nombreux sans doute du fait des difficultés d'accès au logement de droit commun et du poids des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance sans solution d'hébergement, orientés dans le cadre de la convention avec la DDETS 77. Au total 72% (+12 points) des candidats sont dans une situation précaire à très précaire.

Lieu d'habitation au moment de la demande

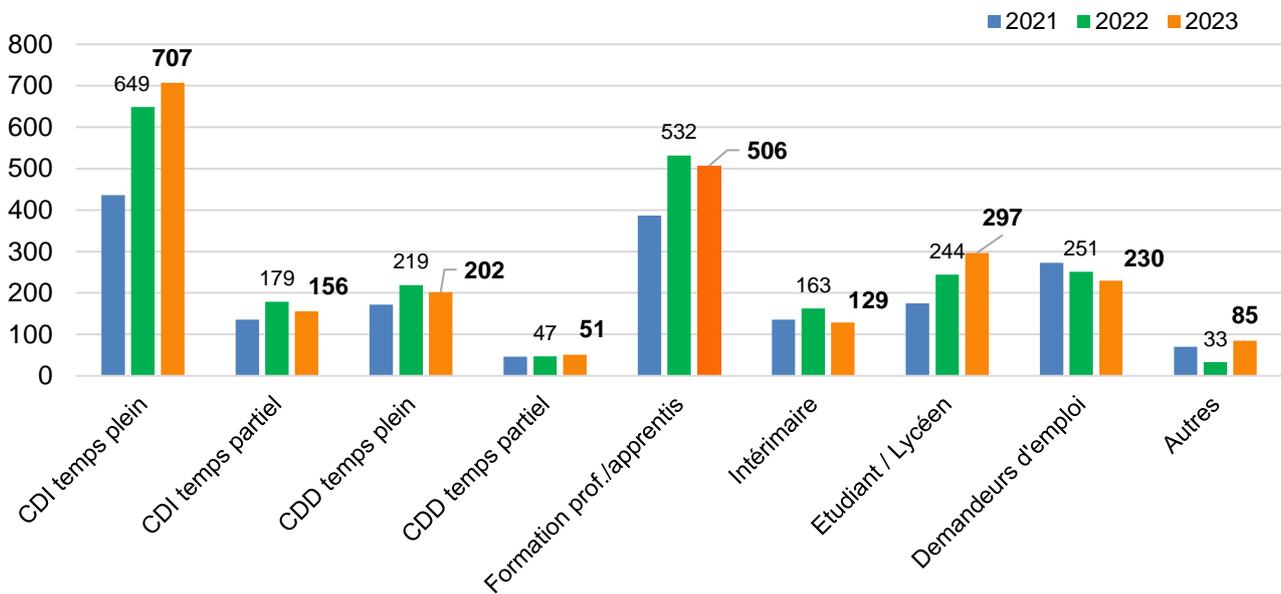
Les demandeurs sont très majoritairement franciliens (83%)



Quelles sont leurs situations socioprofessionnelles et leurs ressources ?

Situations socio-professionnelles

La part des jeunes en CDI à temps plein progresse à nouveau de 2 points en un an.

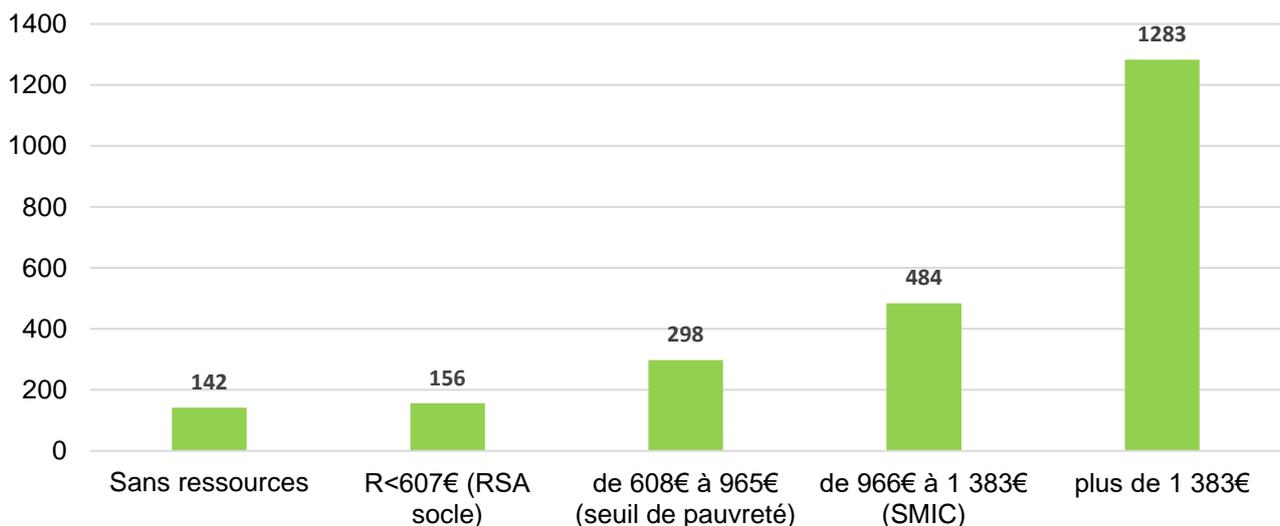


Niveaux de ressources

Nous avons actualisé les tranches de ressources du fait des augmentations successives du SMIC. La comparaison avec les années précédentes n'est donc plus valide.

Néanmoins, la progression des CDI à temps plein entraîne, comme les années précédentes, une amélioration globale du niveau des ressources.

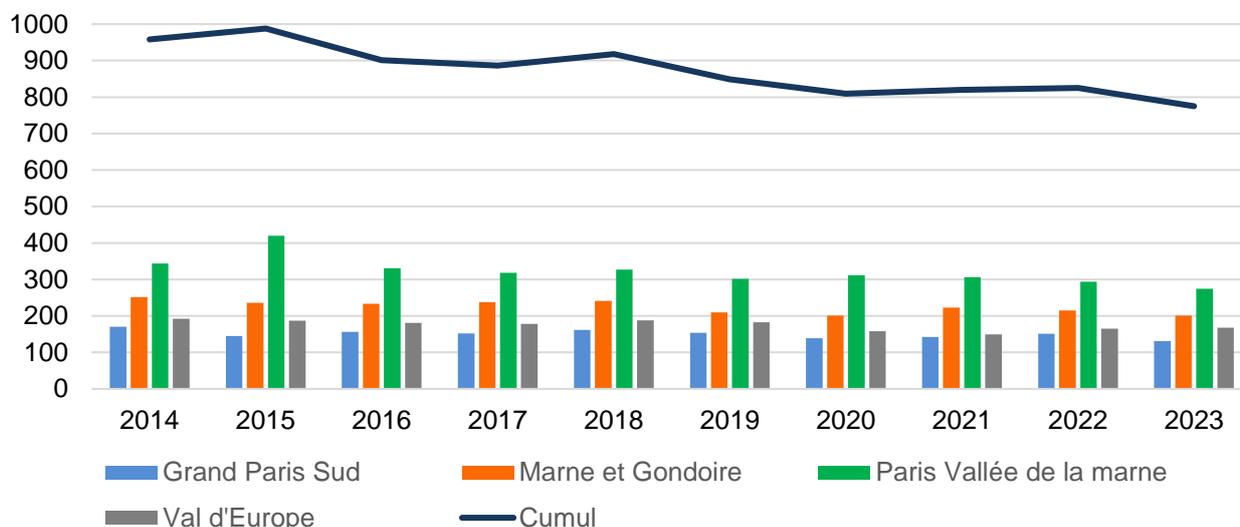
Pour mémoire, il s'agit d'une photographie au moment de la demande, or les parcours professionnels des jeunes sont marqués par l'instabilité.



2. Le logement temporaire et sa sortie

Avec 259 entrées pour 2 363 demandes, **le taux de satisfaction des demandes** tombe à **9%** (9.12%) contre 12% en 2022.

775 jeunes ont été logé.es contre 825 en 2022, soit une baisse de 5,5% (820 en 2021).



Pour mémoire 2015 est l'année d'ouverture et donc du 1^{er} peuplement de la résidence de Torcy-Chaplin

Le **taux d'occupation** moyen² est stable depuis plusieurs années (**98,50%**), deux points au-dessus de l'objectif moyen lissé.

Cet excellent taux génère un « excédent de produits en redevances » de près de 46 000€ qui contribue fortement à atténuer le résultat déficitaire de Relais Jeunes en 2023.

Comme précisé l'an dernier déjà, la marge résiduelle de progression possible s'amenuise, tandis que les charges s'envolent remettant en cause la viabilité du modèle économique.

a. Qui sont les jeunes logés ?

Les données du peuplement en 2023 montrent :

- une légère féminisation de l'occupation, fruit modeste d'un travail acharné des équipes (42% de résidentes pour 41% en 2022). La mixité des genres reste un objectif prioritaire,
- 85% (+5 points) de moins de 26 ans à l'entrée, notre cœur de cible,
- 18% de couples, soit le double de 2022, ce qui nous rassure quant à l'adaptation de la typologie des logements que nous proposons,
- une part toujours croissante de jeunes d'origines extracommunautaires (54%, soit +2points)

Nous insistons chaque année sur le fait que notre capacité à maintenir toutes les formes de mixité, essentielle au bien vivre au sein des résidences, est étroitement liée aux candidatures orientées par les prescripteurs.

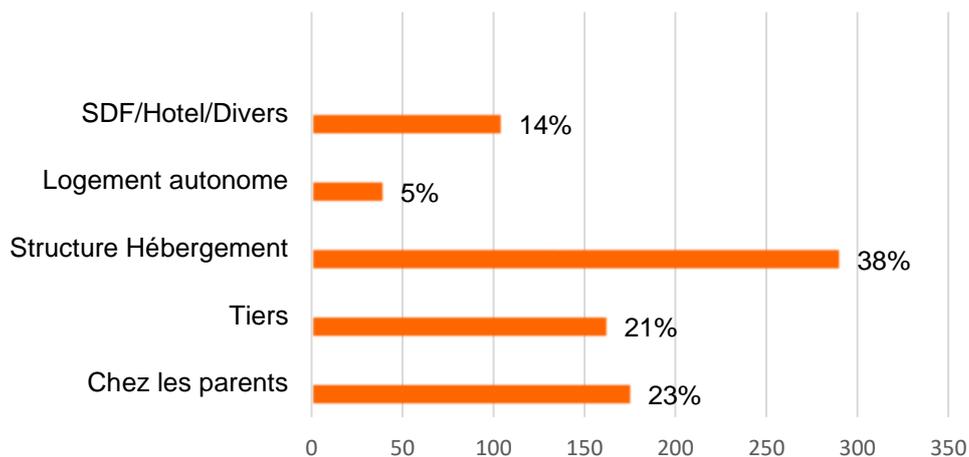
Sous couvert de conventions avec la DDETS 77, nous accueillons des jeunes sortant des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance sans solution de logement à leur sortie, et pour 3 places simultanées à l'année, des jeunes en stabilisation.

Le volume des jeunes issus de l'ASE et les orientations du SIAO qui concernent dans leur quasi-totalité des jeunes hommes d'origine extra communautaire (contingent Etat de 30%) amplifient sans doute ce phénomène.

² Montant des redevances effectivement facturées / Montant total des redevances potentiellement facturables

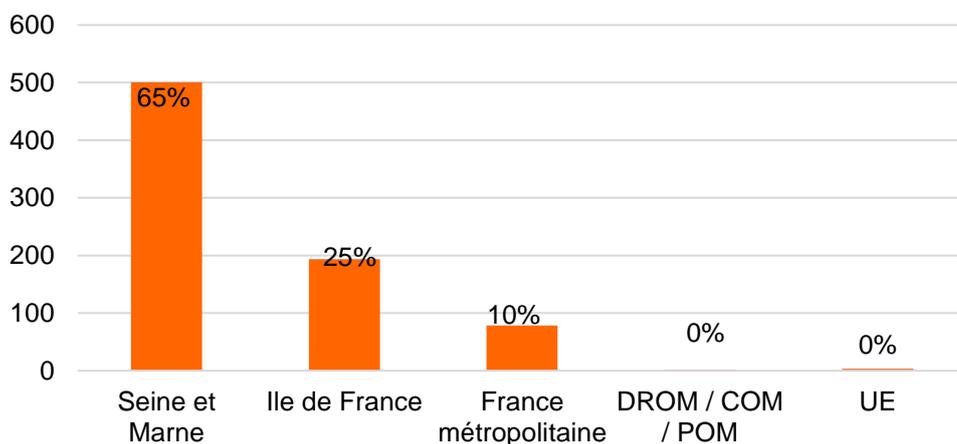
Où habitaient-ils avant leur entrée ?

Mode de logement antérieur des jeunes



La part des jeunes sortants de structure d'accueil est constante et celle des jeunes SDF ou mal logés augmente de 2 points en un an attestant du manque criant de solutions accessibles et adaptées de logement pour les moins de 30 ans.

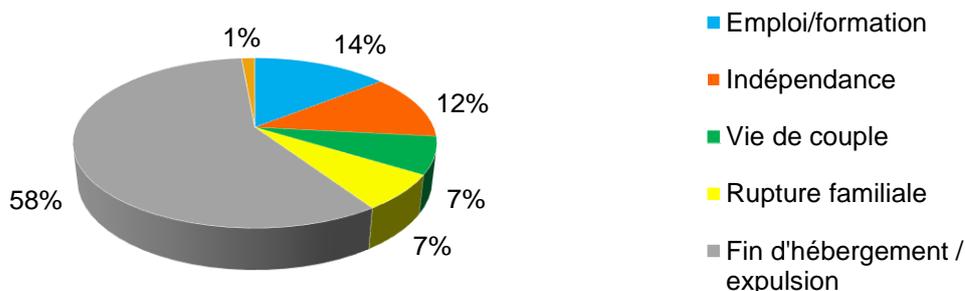
Lieux d'habitation antérieurs au moment de leur entrée :



Le recrutement est, conformément aux engagements pris avec les collectivités dans les « chartes d'attribution » essentiellement endogène.

Quelles sont les motivations de leurs demandes ?

58% des résidents motivent leur demande initiale par une fin d'hébergement. Ce taux monte à 65% en y ajoutant les ruptures familiales.

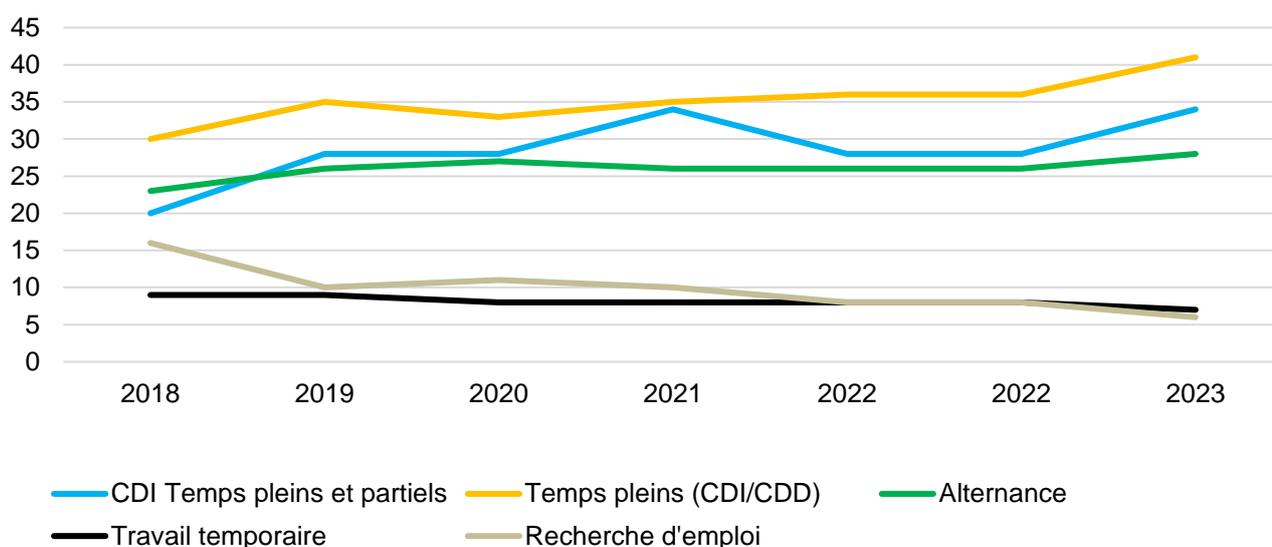


Leurs niveaux scolaires (en %) :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Infra 3 (ex 6)	15	24	16	10	17	17
3 (BEP)	30	23	31	36	35	33
4 (Bac)	30	28	25	25	19	19
5 à 8 (Bac+2 à 8)	25	25	28	28	30	31

La part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur a progressé de 6 points en 5 ans. Le niveau d'étude ne protège plus des difficultés d'insertion professionnelle...ni d'accès au logement.

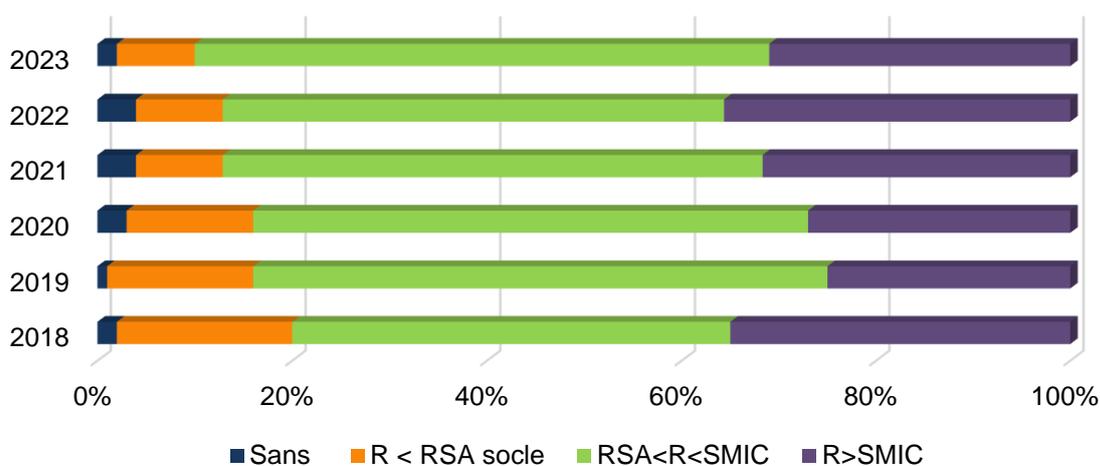
Leurs statuts principaux à l'entrée (en %) :



Leurs ressources à l'entrée :

31% des résident.es percevaient une rémunération égale ou supérieure au SMIC à leur arrivée.

Niveaux des ressources



b. Les sorties en pourcentage du nombre de places :

Avec 263 départs, le taux de sortie³ s'établit à 43.5%, en forte régression par rapport à 2022.

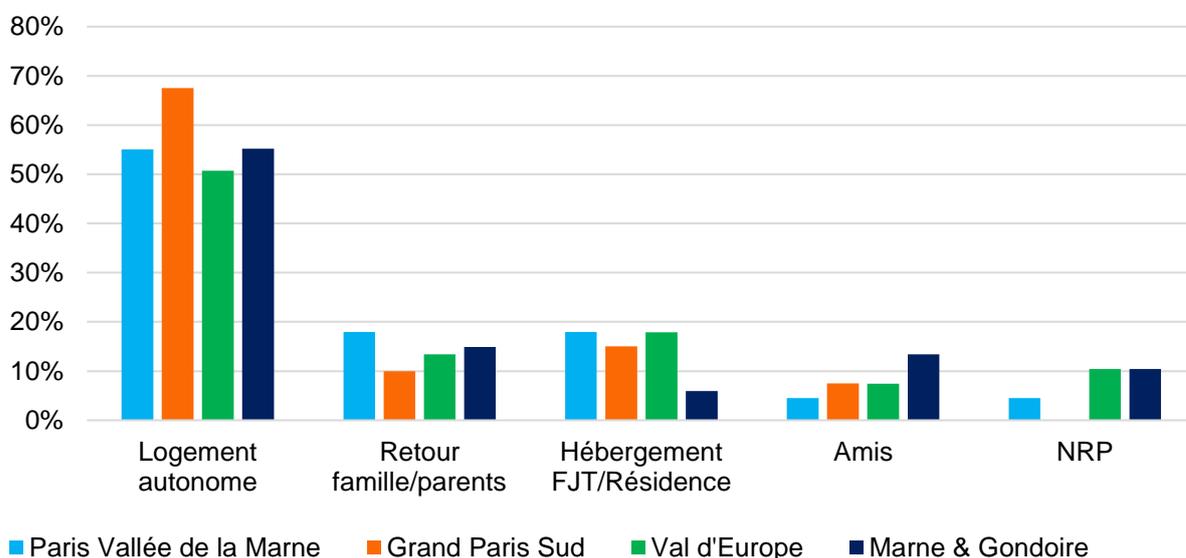
c. La durée de séjour des résidents partis :

La durée des séjours s'allonge à nouveau. Les séjours de plus de 24 mois représentaient 38% en 2022.

	Total	%
moins de 6 mois	29	11%
de 6 à 12 mois	46	17%
de 12 mois à 24 mois	80	30%
plus de 24 mois	108	41%

d. Leur mode de logement à la sortie se répartit ainsi :

Le taux de sortie vers le logement autonome chute de 8 points (56% contre 64% en 2022). Le graphique des solutions de sortie en pourcentages permet de visualiser les disparités territoriales dans l'accès au logement de droit commun pour les jeunes.



e. Les lieux d'habitation à la sortie, en % :

89% des jeunes restent en Ile de France à leur départ (+1 point / 2022), dont 55% en Seine et Marne (-7 points / 2022).

f. Le taux de rotation⁴ :

Le taux de rotation global s'établit à 43%.

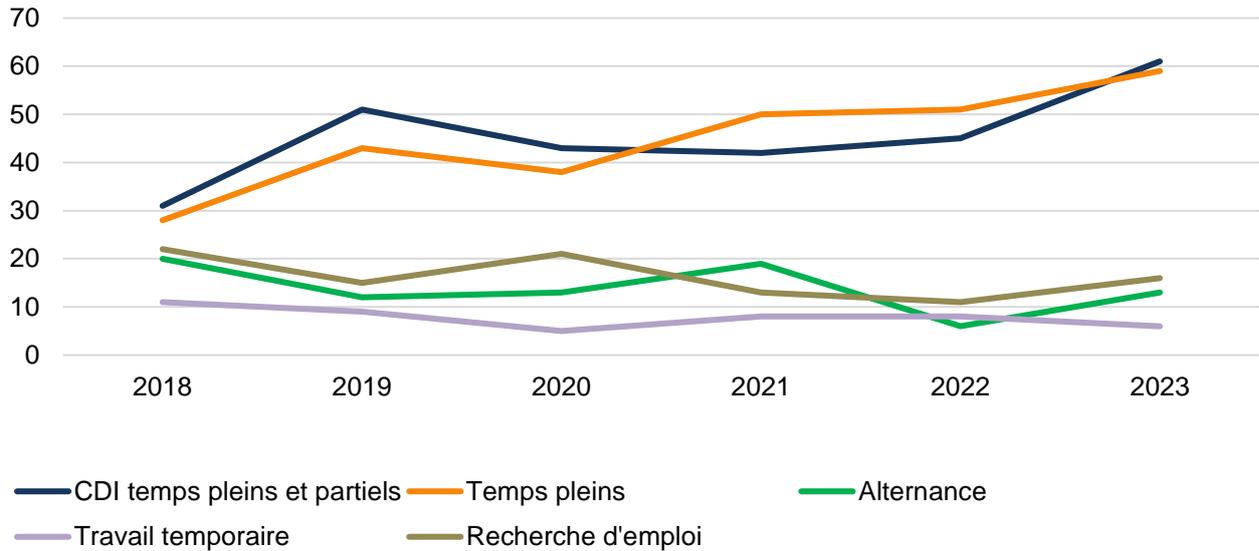
	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de rotation
Marne & Gondoire	61%	67%	64%
Grand Paris Sud	35%	43%	39%
Val d'Europe	51%	56%	53.5%
Paris Vallée de la Marne	47%	43%	45%

³ Nombre de sorties/nombre de places totales

⁴ Mode de calcul :

Taux de rotation = Taux d'entrée + taux de sortie / 2 ; Taux d'entrée = nombre d'entrées de l'année / nombre total de places de l'établissement ; Taux de sortie = nombre de sorties de l'année / nombre total de places de l'établissement

Statuts professionnels à la sortie en % :



Outre l'augmentation de la part des situations stabilisées (CDI et temps pleins notamment), le niveau de ressources des jeunes s'améliore également. La proportion de rémunérations supérieures au SMIC (1 383€ nets mensuels) passe de 31 à 42%.

g. Evolution de la situation des jeunes sortis entre leur entrée et leur sortie

	A l'entrée	A la sortie	Evolution
CDI temps pleins et partiels	122	179	+47%
Temps pleins (CDI & CDD)	117	161	+37.5%

Le séjour permet donc une réelle évolution positive des situations professionnelles.

II. Accompagnement social et animation

1. Les accompagnements individuels en 2023

La convention avec la DDETS portant sur les jeunes sortants des dispositifs de l'ASE sans solution de logement nous a permis, avec les moyens supplémentaires qu'elle apporte, de loger et d'accompagner 172 jeunes (22% des jeunes suivis dans l'année) dont 53 sont entrés dans l'année (38 en 2022) ce qui représente plus de 20% des entrées.

En revanche, le montant de l'Aide à la Gestion Locative Sociale ne correspond toujours pas au volume des jeunes qui en bénéficient.

Les accompagnements individuels se matérialisent aussi par les mesures de soutien mises en œuvre :

- Aide Personnalisée au Logement
 - La solvabilisation des jeunes par l'APL diminue fortement passant de plus de 50% du montant des redevances en 2020 à moins de 25% en 2023
 - L'APL concerne près de 62% des résidents, soit 479 bénéficiaires en 2023 contre 88% en 2022, 95% en 2021 mais connaît de fortes et régulières variations que nos résidents peinent souvent à anticiper.
- LOCAPASS : aucun dossier n'a été constitué (43 en 2022, 282 en 2021)
- VISALE : 611 résidents ont bénéficié d'un Visale en garantie des redevances contre 624 en 2022 en légère diminution de 2%, en relation directe avec la baisse du nombre d'entrants.

La santé des jeunes, physique et psychique est plus que jamais au cœur de nos actions avec une double préoccupation de prévention et d'accompagnement individuel et collectif.

Sur le plan individuel, le soutien de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France nous a permis de financer 137 heures d'écoute individuelle par les psychothérapeutes du Cabinet Associatif pour 33 résidents (127.5 heures pour 36 résidents en 2022).

2. Les actions collectives en 2023 :

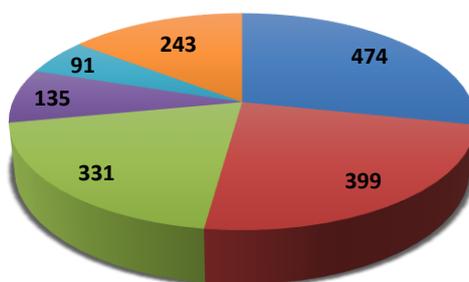
L'animation (collective), ancrée dans les principes de l'éducation populaire est un élément clé de notre projet.

163 actions ont été organisées pour 1 673 participations (152 pour 2 266 participations en 2022)

Elle est financièrement soutenue par la Prestation Socio-Educative (PSE) de la CAF 77, dans le cadre de sa politique d'action sociale, et l'aide aux postes FONJEP. Elle s'organise en partenariat et en complémentarité avec les acteurs locaux autour des **six champs d'intervention** habituels :

- accueil et relations sociales,
- mobilisation des jeunes,
- santé et hygiène,
- logement et vie quotidienne,
- insertion professionnelle,
- culture, sport, loisirs

Nombre de participations



■ Accueil et relations sociales
■ Logement / Vie quotidienne

■ Mobilisations des jeunes
■ Insertion professionnelle

■ Santé / Hygiène
■ Culture / Sport / Loisirs



Forum Santé de Lagny sur Marne



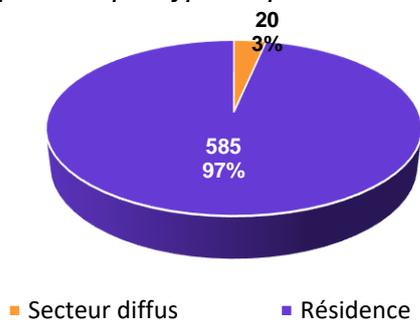
Jardin partagé de Serris

III. Le parc de logements

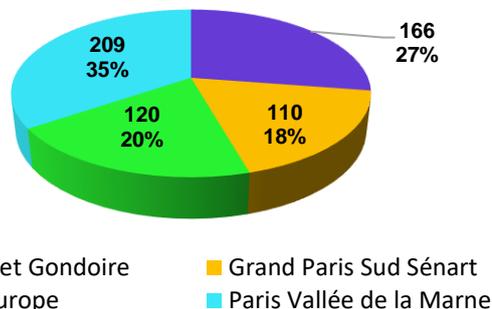
1. Composition au 31/12/2023

Le parc n'a pas évolué en 2023.

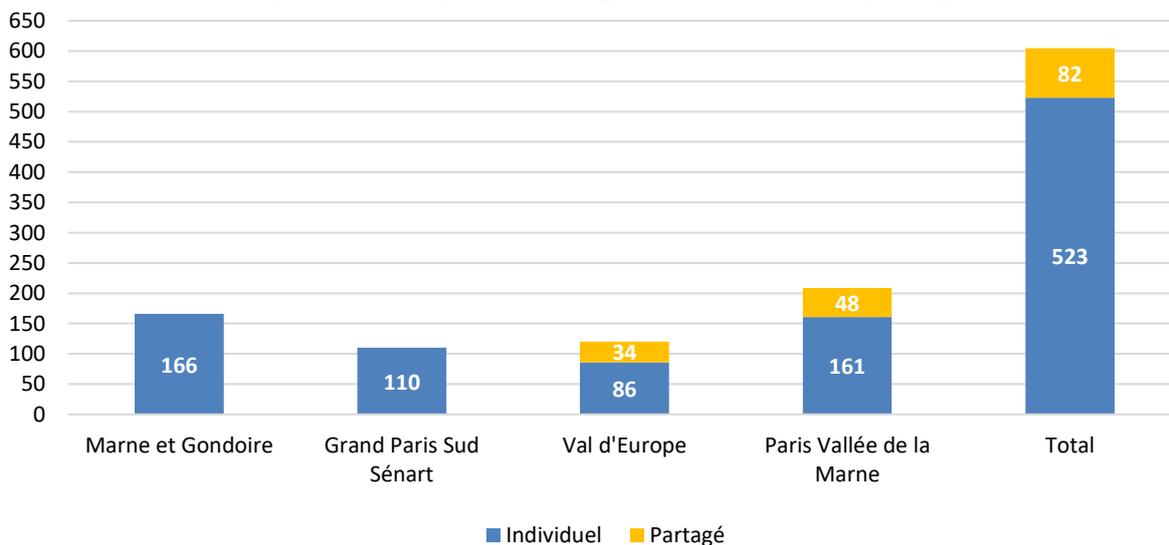
Répartition par type de parc



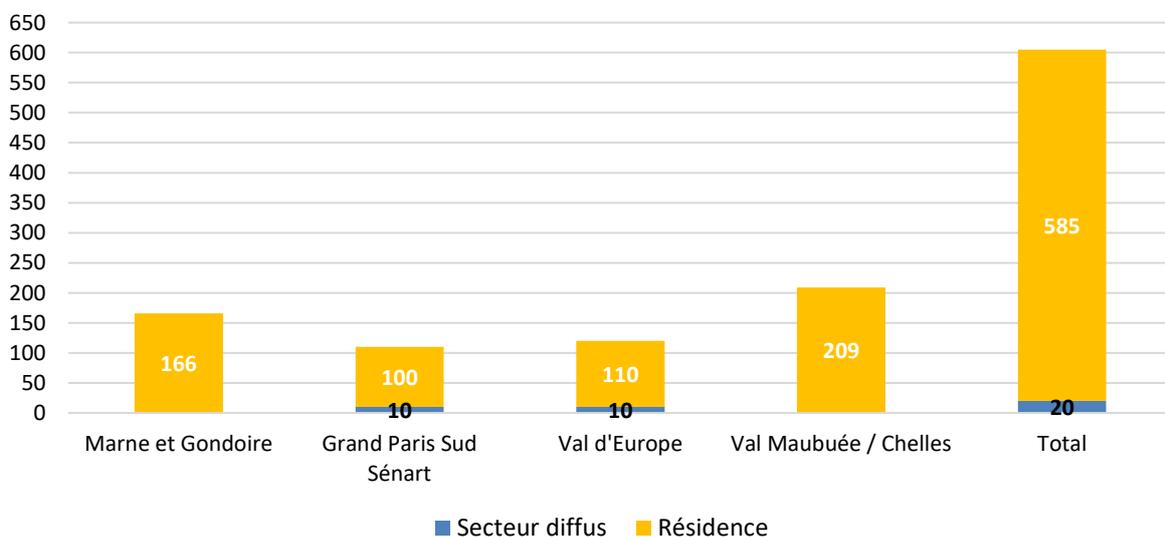
Répartition des places par établissement



Répartition des places en logement individuel et partagé



Poids respectifs des places en résidence et en secteur diffus par établissement



2. Les travaux et les investissements mobiliers

L'année 2023 a été marquée par le nombre significatif de logements rénovés :

- 16 logements en interne,
- 26 logements par des prestataires pour 62 784 € TTC, soit en moyenne 2 413 € TTC par logement.

Toutes les résidences ont bénéficié d'un renouvellement des équipements des laveries et de la mise en place de télépaiement ou gestion des lavages par l'application WASHONLINE.

Principaux travaux réalisés :

Lingenfeld :

- reprise de fuite sur les réseaux eau chaude et chauffage
- dégorgement des évacuations dans les logements partagés
- rénovation d'1 logement pour 1.100€ TTC (+2 en interne)

Lagny :

- rénovation de 9 logements 25 195€ TTC (+8 en interne)
- dégorgement des évacuations dans les logements

Serris :

- rénovation de 14 logements 36.453€ ttc (+6 en interne)

Chaplin :

- reprise d'étanchéité toiture par le propriétaire

Moissy :

- essentiellement des travaux de rafraichissement et d'entretien des logements.

Pour l'ensemble des résidences, nous avons investi 47 918 € TTC pour remplacer des équipements électroménagers et mobiliers, avec notamment 54 lits et matelas, 35 frigos, 70 micro-ondes et 51 plaques inductions.

Le montant total du budget technique s'est élevé à :

- Entretien et réparation sur biens immobiliers : 94 555 €, pour un budget prévisionnel de 91 000 €
- Achats de fournitures d'entretien et de petit équipement 33 378 € pour un budget prévisionnel de 28 000 €

Cette année, le service technique a rationalisé les achats de consommables en standardisant les références, en groupant les commandes et en anticipant les besoins.

Les achats sont également sélectionnés en fonction de leur durabilité.

Les véhicules du service technique ont subi plusieurs pannes et casses entraînant un surcoût d'entretien.

La charge financière représentée par l'entretien et l'amélioration de l'habitat est significative et constitue un enjeu fort pour l'association :

- Pédagogique en offrant un cadre de vie valorisant et pratique aux résidents, que ces derniers auront cœur de respecter et aux collaborateurs un cadre de travail agréable,
- Economique puisque, de la qualité de l'habitat, dépendent nos taux d'occupation et de son respect une part des dépenses techniques,
- De notoriété par l'image interne et externe que renvoie, notamment, la qualité du bâti...

IV. Les moyens transversaux

1. Les ressources humaines

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Formation : l'ensemble du personnel volontaire a été formé en Premiers Secours en Santé Mentale et en prévention des risques routiers et éco conduite.

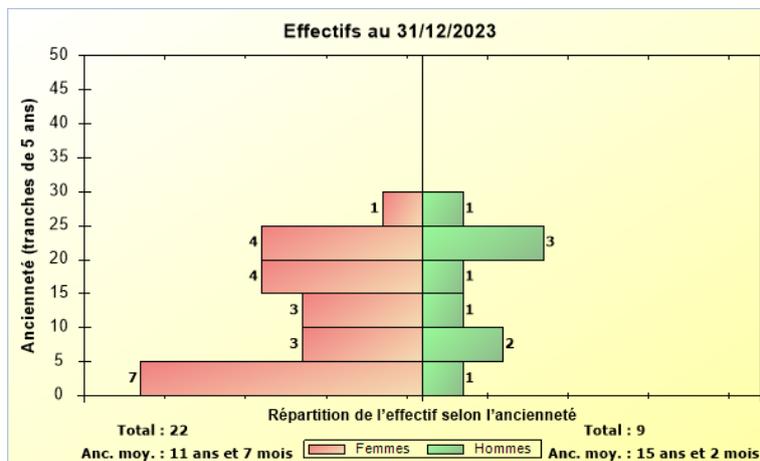
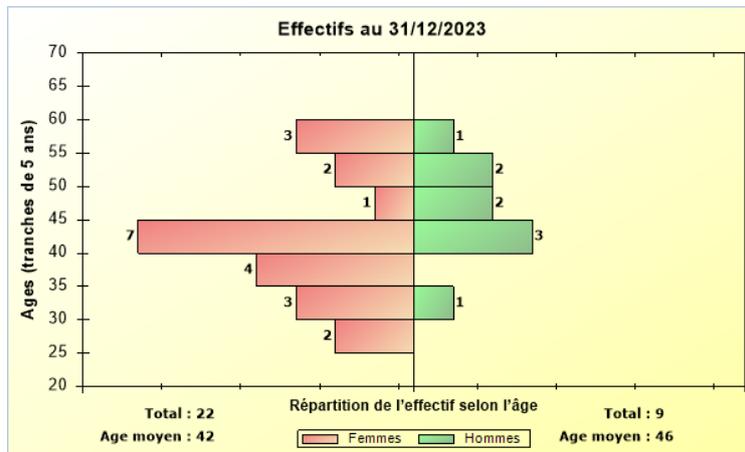
Prévention des Risques Psycho-sociaux : un groupe d'expression des animateurs sur leur travail a été animé (6 réunions, production d'un rapport).

CSE : l'élection de deux salarié.es (une titulaire et un suppléant) élu.es le 15 décembre 2023 a permis de réunir un CSE. A cette occasion, Relais Jeunes a testé le vote électronique pour parfaire la transition numérique.

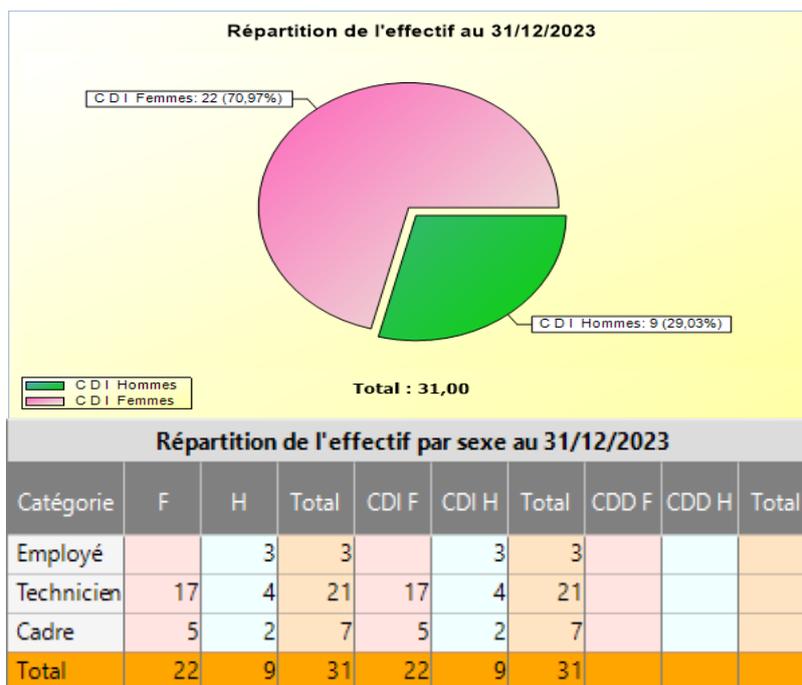
Évènements RH :

- Galette républicaine : vœux au personnel en janvier
- « Quel personnage Star Wars êtes-vous ? » en avril-mai, approche ludique des soft-skills (mieux se connaître)
- Après-midi portes ouvertes pour une classe de lycéens ST2S à la résidence de Lagny : visite de la résidence, présentation de l'accompagnement en FJT et des métiers socio-éducatifs en mai,
- Pique-nique en juin (action de cohésion)
- Journée de cohésion en juin,
- Mois des citations positives en octobre.

Structure des effectifs



Structure des emplois



Taux de personnel en situation de handicap

Année	Effectif requis : obligation 6%	Effectif réel
2022	1 (31x6%, arrondi au nombre entier inf.)	1
2023	1 (32x6%, arrondi au nombre entier inf.)	1

Mobilité

Après deux ans de mouvements de personnels nombreux, 2023 marque une pause.

Année	Taux de turn-over
2021	17.74%
2022	25.71%
2023	9.68%

- Fin de CDD :
 - 1 assistante de gestion (fin de remplacement en janvier 2023)
 - 1 apprentie animatrice (fin de contrat octobre 2023)
- CDD
 - 1 remplacement de 10 jours d'un poste d'animatrice en novembre 2023
 - 1 apprentie avec essai non concluant (septembre à novembre 2023)

Taux d'absentéisme

2021	9.87%
2022	2.64%
2023	5.08%

Moyenne nationale 2022 : 5.76%

Rémunération

Masse salariale globale annuelle

Hommes	334 982
Femmes	800 758
Total général 2021	1 063 664 (budget = 1 084 712)
Total général 2022	1 156 601 (budget = 1 117 803)
Total général 2023	1 135 740 (budget = 1 149 592)
Variation N/N-1	-1.80% (2 congés maternité)

Égalité Femmes/Hommes

Les indicateurs étant pour la plupart incalculables au regard de notre effectif, voici cependant 2 indicateurs pertinents :

Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes : environ 0.02%

Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations : 6 femmes et 4 hommes

Télétravail

Nombre de salariés bénéficiant du télétravail

2021	7
2022	18
2023	20

Extension du télétravail à l'ensemble des postes qui le permettent et aux volontaires début 2022

Formation

Taux de départ en formation : 100%

Nombre d'heures de formation : 1619 h (soit une moyenne de 52.23 heures/participant) – les formations DEES et DEJEPS viennent gonfler la moyenne

Nombre d'heures de formation : 982 h (soit une moyenne de 31.68 heures/participant) – hors formations DEES et DEJEPS

Taux de salariés habilités SST (2023) : 87 % (certains salariés ne souhaitent pas être formés)

Réalisation du prévisionnel (coûts pédagogiques)

Année	Montant budgété	Montant réalisé	% de réalisation
2021	15 000€ (dont 10 000€ de prise en charge OPCO)	32422€ (dont 20809€ de prise en charge OPCO)	216%
2022	47 790€ (dont 42 790€ de prise en charge OPCO)	49 876€ (dont 45333€ de prise en charge OPCO)	104%
2023	49 326€ (dont 42 257€ de prise en charge OPCO)	31193€ (dont 20665€ de prise en charge OPCO)	63%

Entretiens professionnels

Année	Nombre d'entretiens prévus	Nombre d'entretiens réalisés
2023	7	7

Nombre de stagiaires, apprentis accueillis :

2021	2
2022	5
2023	5

Relations sociales

Nombre de représentants du personnel	2 (1 titulaire, 1 suppléant – depuis décembre 2023)
--------------------------------------	---

Gestion de carrière

Taux de salariés ayant bénéficié de l'entretien professionnel prévu : 100% (objectif 100%)

Taux de salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel : 94% (objectif 100%) (dont un entretien non réalisé dû à l'absence du/de la salarié.e)

Taux de salariés satisfaits de leur entretien annuel : 80% (objectif 80%)

2. Les astreintes

L'astreinte externalisée pour l'ensemble des établissements a donné lieu à 208 interventions, soit une augmentation de +1.92% (après une diminution de -15.70 % en 2022) 178 interventions ont été refacturées (pertes, oublis de badges dans le logement) soit 86% (81% en 2022 et 83% en 2021).

Le coût global [1] de la prestation s'est élevé à 22 279.45 €, soit un coût moyen par intervention de 107.12 € (+8.73% par rapport à 2022) et les refacturations à 13 246.37€ soit près de 59.46% du coût total.

En complément, une astreinte de seconde intention a été assurée par certains cadres de l'association pour un coût total de 11 650 € bruts (18 640 € brut chargé), en hausse de 1.01% par rapport à 2022, correspondant aux indemnités légales d'astreinte versées.

Elle s'exerce sur appel du prestataire pour toutes les situations faisant peser un risque de sécurité sur les personnes ou les biens.

En dépit de l'accroissement des refacturations, ce poste demeure fortement déficitaire

3. La communication

En 2023 la mise en place et la diffusion du livret d'entretien fut une des nouveautés en termes de communication, la création de cet outil émanait d'un besoin des établissements d'avoir un support « de référence » sur lequel ils pourraient s'appuyer pour accompagner les résidents dans l'entretien de leur logement au quotidien.



Le service communication est venu en support lors d'évènements auxquels participaient les établissements, notamment pour le forum santé de la résidence de Lagny, par l'élaboration des invitations, des affiches des stands, mais également pour la création de supports plus permanents dont un roll up.



La communication interne continue de se développer en lien étroit avec le service RH et la création et renouvellement de moments ludiques, informatifs, de cohésion (tests de personnalité, pique-nique, journée de cohésion, le mois des citations, etc...)

V. Perspectives et remerciements

Dans un contexte économique extrêmement contraint, nos priorités en 2024 vont concerner :

1. La reprise du développement afin de contribuer à mieux répondre à la demande de logement, massive, des jeunes.
L'ouverture de nouveaux établissements, sous réserve de leur équilibre de gestion, nous permettra en outre de mieux lisser nos frais de gestion.
Bien entendu, nous poursuivrons notre participation active aux réflexions du groupe dédié au sein de l'URHAJ et répondrons aux sollicitations qui pourraient nous être faites par d'autres instances (AORIF, AFFIL, UNAFO...)
2. La mission d'analyse des besoins et la construction des partenariats nécessaires à l'accueil de jeunes familles monoparentales à Trilport, où nous espérons une évolution positive rapide de la situation bloquée par l'envolée des coûts de construction.
3. La finalisation des opérations de reprise des réseaux d'eau à Torcy et le raccordement au réseau urbain de chaleur de Marne et Gondoire qui devraient nous permettre une meilleure gestion des ressources en eau et en gaz et de réaliser des économies, contribuant à meilleur équilibre de l'exploitation.
La recherche de solution pour la résidence de Serris.
La mise en œuvre de nouvelles animations en direction des résidents.
4. La réalisation d'une campagne de communication externe à destination des partenaires économiques afin d'assurer une mixité des publics accueillis.
5. La contribution aux évaluations externes des établissements de Torcy (Chaplin et Lingenfeld), Moissy et Serris,
6. L'amélioration de notre système d'information :
 - Finalisation de la dématérialisation de process d'achat sécurisés (devis, commandes, bons de livraison, factures, règlements avec différents niveaux de validation ;
 - Réflexions sur la dématérialisation et l'automatisation des états des lieux dans les logements et de l'inventaire des mobiliers et de l'électroménager,
 - Sécurisation du système d'information (prévention d'éventuelles attaques, sauvegarde des données...),
 - Finalisation des process et du registre RGPD comprenant la mise en œuvre d'actions récurrentes de sensibilisation et de formation des collaborateurs...en direction du personnel,

Enfin, il importe aussi de conserver le sens du travail accompli, sans lequel les professionnels se démobilisent, et qui entraîne un turn-over effréné dans un secteur marqué par les difficultés de recrutement.

Or, à défaut de financements à la hauteur des besoins d'accompagnement des publics, nous multiplions les demandes de subventions ou concours publics ponctuels ou sur projet.

Les équipes de nos établissements évoquent régulièrement le sentiment d'être tiraillées entre le temps nécessaire pour produire les comptes-rendus destinés à justifier des résultats obtenus et le temps indispensable à la relation humaine et à l'accompagnement individuel et collectif et des résidents.

Ces questionnements légitimes nous ont conduit à décider de réaliser un audit qui portera sur la charge de travail et l'organisation des établissements dans l'objectif de co-construire des solutions partagées.

ETABLISSEMENTS STATISTIQUES DU PREMIER ACCUEIL 2023

Mode de contact	Nb.	%
Permanences délocalisées	29	1%
Rendez-vous bureau	0	0%
Courriers/internet	2334	99%
	2363	100%

Nationalité	Nb.	%
Française	1116	47%
Union Européenne	118	5%
Hors Union Européenne	1129	48%
	2363	100%

Age	Nb.	%
jusqu'à 20 ans	615	26%
de 21 à 25 ans	1215	51%
26 ans et plus	533	23%
	2363	100%

Origine géographique	Nb.	%
Seine et Marne	1065	45%
Ile de France hors 77	901	38%
Province	326	14%
DROM COM POM	18	1%
Union Européenne	14	1%
Autres	39	2%
	2363	100%

Ressources	Nb.	%
sans ressources	142	6%
inférieur à 607 €	156	7%
de 608 € à 965 €	298	13%
de 966 € à 1383 €	484	20%
plus de 1383 €	1283	54%
	2363	100%

Sexe	Nb.	%
Féminin	1112	47%
Masculin	1251	53%
	2363	100%

Mode d'hébergement actuel	Nb.	%
Chez vous	216	9%
chez vos parents / famille	664	28%
Chez des tiers	490	21%
Dans une structure d'hébergement	597	25%
Hôtel / camping / SDF	297	13%
sans réponse	27	1%
autres	72	3%
	2363	100%

Statut Professionnel	Total	%
CDI temps plein	707	30%
CDI temps partiel	156	7%
CDD temps plein	202	9%
CDD temps partiel	51	2%
Formation prof./apprentis	506	21%
Intérimaire	129	5%
Etudiant / Lycéen	297	13%
Demandeurs d'emploi	230	10%
Autres	85	4%
	2363	100%

Motivation de la demande	Nb.	%
Rupture familiale	209	9%
Pour un emploi/stage/étude	554	23%
Pour vivre en couple	66	3%
Marché saturé	0	0%
Etre indépendant	23	1%
C'est moins cher	57	2%
Fin d'hébergement/Divers	1061	45%
Expulsions	393	17%
	2363	100%

ETABLISSEMENTS STATISTIQUES DU LOGEMENT TEMPORAIRE 2023

Logement temporaire	Total
Nombre total de résidents logés dans l'année	775
Nombre de résidents entrés dans l'année	259
Nombre de résidents partis dans l'année	263
Dont Nombre de couples logés	70
Dont nombre de couples partis	24

Nombre de jeunes ASE entrés dans l'année	53
--	----

Age à l'entrée	Total	%
jusqu'à 20 ans	299	39%
de 21 à 25 ans	353	46%
26 ans et plus	123	16%
	775	100%

Sexe	Total	%
Résidentes filles	325	42%
Résidents Garçons	450	58%
	775	100%

Nationalité	Nb.	%
Française	324	42%
Union Européenne	31	4%
Hors Union Européenne	420	54%
	775	100%

Niveaux scolaire	Total	%
Niveau Master et +	155	20%
Niveau Bac +2 et 3	86	11%
Niveau Bac	145	19%
Niveau BEP /CAP	256	33%
Divers (niveau collège et moins...)	133	17%
	775	100%

Mode d'habitation antérieur	Total	%
Chez les parents	176	23%
Amis	163	21%
Structure Hébergement	290	37%
Logement autonome	40	5%
SDF / Hôtel / Divers	105	14%
Autres	1	0%
	775	100%

Gestion sociale	Total
Loca Pass	0
Dossiers APL	479
Avance APL	0
VISALE	611
Aides MSA	3

Durée de séjour des résidents partis	Total	%
moins de 6 mois	29	11%
de 6 à 12 mois	46	17%
de 12 mois à 24 mois	80	30%
plus de 24 mois	108	41%
	263	100%

Motivation de départs	Total	%
Retours chez les parents	17	6%
Vie de couple	18	7%
Rapprochement du lieu de travail	27	10%
Fin de formation/Stage/ etc...	12	5%
Logement autonome	107	41%
Fin du contrat de résidence	30	11%
Difficulté financière	13	5%
Par insatisfaction	4	2%
Expulsion	10	4%
Divers / non renseigné	25	10%
	263	100%

Age à la sortie	Total	%
jusqu'à 20 ans	45	6%
de 21 à 25 ans	127	16%
26 ans et plus	91	12%
	263	34%

Lieu d'habitation antérieur	Total	%
Seine et Marne	500	65%
Ile de France	193	25%
Autres départements	78	10%
DROM COM POM	1	0%
Union Européenne	3	0%
Autres	0	0%
	775	100%

Statut Professionnel	Total	%
CDI temps plein	261	34%
CDI temps partiel	72	9%
CDD temps plein	53	7%
CDD temps partiel	9	1%
Formation prof./apprentis	218	28%
Intérimaire	54	7%
Etudiant / Lycéen	47	6%
Demandeurs d'emploi	50	6%
Autres	11	1%
	775	100%

Nature des ressources à l'entrée	Total	%
Allocations chômage	36	5%
Aide familiale	8	1%
RSA	6	1%
Bourses études	13	2%
Indemnités de formation	21	3%
Autres Ressources (AAH...)	34	4%
Salaires	657	85%
	775	100%

Montant des ressources à l'entrée	Total	%
sans ressources	18	2%
inférieur à 607 €	60	8%
de 608 € à 965 €	208	27%
de 966 € à 1383 €	252	32%
plus de 1383 €	237	31%
	775	100%

Motivation d'entrée	Total	%
Rupture familiale	53	7%
Pour un emploi/stage/étude	111	14%
Pour vivre en couple	55	7%
Etre indépendant	96	12%
C'est moins cher	11	1%
Fin hébergement / Divers	449	58%
Expulsion	0	0%
	775	100%

Mode d'hébergement à la sortie	Total	%
Logement autonome	147	56%
Retour famille/parents	39	15%
Hébergement FJT/Résidence	38	14%
Amis	21	8%
Divers	18	7%
	263	100%

Activité à la sortie	Total	%
CDI TEMPS PLEIN	147	56%
CDI TEMPS PARTIEL	12	5%
CDD TEMPS PLEIN	8	3%
CDD TEMPS PARTIEL	1	0%
INTERIM	16	6%
FORMATION/ETUDES/STAGE	34	13%
DEMANDEUR D'EMPLOI	42	16%
AUTRES	3	1%
	263	100%

Localisation à la sortie	Total	%
Non renseigné/divers	7	3%
Seine et Marne	144	55%
Ile de France hors 77	89	34%
Province	14	5%
Union Européenne	9	3%
	263	100%

Montant des ressources à la sortie	Total	%
sans ressources	14	5%
inférieur à 607 €	16	6%
de 608 € à 965 €	26	10%
de 966 € à 1383 €	97	37%
plus de 1383 €	110	42%
	263	100%